



Guide sur les aides financières 2022

Mentions à faire apparaître obligatoirement sur le devis/facture

Afin que votre client puisse bénéficier des différents dispositifs d'aides, votre devis et votre facture doivent contenir des informations indispensables, en plus des mentions légales déjà présentes.

Description de l'entreprise :

- Faire apparaître le logo de l'organisme de certification RGE
- Faire apparaître le nom de l'organisme et le numéro de nomenclature de la qualification RGE
- N° de nomenclature :



Organismes	N° de qualification et certification
Qualibat	5231 ; 5232 ; 8621
Qualit'ENR	QUALIPAC Chauffage et eau chaude sanitaire
Qualifelec	Avec la mention RGE : 48 Pompe à chaleur 1

Date de visite préalable :

- Indiquer la date de visite préalable (qui doit être antérieure à la date de rédaction du devis).

Description des travaux à réaliser (devis) / réalisés (Facture) :

- Lieu d'exécution de l'opération (lieu du chantier)
- Faire apparaître :
« Remplacement d'une chaudière non-condensation par une pompe à chaleur moyenne température équipée d'un régulateur selon la fiche d'opération standardisée BAR-TH 104 »

Description du matériel déposé :

- Dépose de la chaudière existante
- Préciser l'énergie initiale de la chaudière
- Préciser que la chaudière n'était pas une chaudière à condensation
- Si possible, préciser la marque et le modèle de l'équipement déposé

Description du matériel installé :

- Préciser l'énergie du matériel installé : Electrique pour la PAC
- Préciser qu'il s'agit d'une pompe à chaleur moyenne température
- Préciser la marque, la puissance et le modèle du matériel installé
- Préciser les performances du matériel installé (Etas, classe d'efficacité énergétique)

Mentions légales habituelles (liste non exhaustive) :

- Nom, statut, forme juridique, N° Siret, N° d'inscription au répertoire des métiers et/ou N° de RCS, N° d'identification à la TVA
- Date de rédaction du devis
- Indiquer si devis gratuit ou payant
- Durée de validité de l'offre
- Informations sur les assurances professionnelles (compagnies, N° de contrat, ...)

NB : Ce document se limite à vous rappeler les mentions nécessaires à l'obtention des différentes aides existantes pour l'acquisition et la pose de nos pompes à chaleur et à vous fournir un exemple de rédaction.

D'autres mentions devant figurer obligatoirement sur vos devis peuvent exister et ne sont pas mentionnées dans le spécimen qui suit.

Exemple de devis de remplacement de chaudière fioul non condensation par une pompe à chaleur

ENTREPRISE XXXX / N° SIRET / N° TVA / N° répertoire des métiers, RCS
Adresse : XXXX
Tél. : 000000
email : xxx@xx.fr
Qualification professionnelle RGE : QUALIBAT Code 5261 N° E-E135xx
Devis N° xxxxxx



M. et Mme XXXXXXXX
Adresse : XXXXXX
Code postal : xxxx
Téléphone : +33 X XX XX XX XX
A Nantes, le 9 février 2022

Suite à la visite préalable de votre résidence principale construite en 1985, qui s'est tenue le 1^{er} février 2022 au 17 rue de la petite baratte – 44300 Nantes, vous trouverez ci-dessous notre proposition pour le remplacement de votre chaudière fioul non-condensation de marque Viessmann 111 de 2004.

Le remplacement consistera à installer une pompe à chaleur de marque Saunier Duval GeniaSet Split 10 avec un régulateur d'ambiance MiPro Sense R. Cette installation correspond aux travaux décrits dans la fiche d'opération standardisée BAR-TH 104 ouvrant le droit au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.

Détail de l'opération	Montant HT	Montant TTC (TVA 5,5 %)
GeniaSet Split 10 avec mise en service, ballon tampon, plots anti-vibratiles et kit de raccordement (Chauffage : Etas = 130 % à 55°C, classe d'efficacité énergétique chauffage A++ ; Eau chaude sanitaire Etawh 97 %, classe d'efficacité énergétique A en profil XL)	13 100,00 €	13 820,50 €
Régulation Radio programmable MiPro Sense R (classe VI)	425,12 €	448,50 €
Fournitures diverses	400,00 €	422,00 €
Main d'œuvre pour dépose de la chaudière non-condensation, pose de la pompe à chaleur et du régulateur (35 heures à 50 € / h)	1 750,00 €	1 846,25 €
Coût total de l'opération	15 675,12 €	16 537,25 €
	Montant de la TVA à 5,5 %	862,13 €
	Montant à payer TTC (dont éco-participation 12,44 €)	16 537,25 €

+ Toutes les mentions légales habituelles.

ATTENTION, avant de signer ce devis :

Selon votre revenu fiscal de référence, vous pouvez prétendre au dispositif d'aide « MaPrimeRénov' » ainsi qu'à la prime « Coup de pouce chauffage » du dispositif d'économies d'énergie.

Pour plus d'informations sur les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre, rendez-vous sur le site <https://france-renov.gouv.fr/> ou contacter gratuitement un conseiller France Rénov' au 0 808 800 700 (service public gratuit + prix d'appel, du lundi au vendredi de 9h à 18h).

